



1.	Vérification du quorum et mot du Président 36 personnes sont présentes au début de la réunion, le président souhaite la bienvenue au gens et les remercie de leur présence.
2.	Lecture de l'ordre du jour <i>Le président fait lecture de l'ODJ, aucun point n'est ajouté. Comme nous avons la présence de la ressource du CRE Laurentide, nous débuterons par le point 8e) suite à l'adoption de l'ODJ</i>
3.	Adoption de l'ordre du jour <i>Proposé par : Patrick Leroux</i> <i>Secondé par : Richard Bariault</i>
4.	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 juin 2025 https://aplw.ca/proces-verbaux/ <i>Proposé par : William Doyle</i> <i>Secondé par : Michel Gregoire</i>
5.	Modification aux règlements généraux – Élection Règlement no.4, art.4 Vacance et élection ARTICLE 4 : VACANCE ET ÉLECTION <i>Le président fait la lecture du projet de changement, ce changement vise à intégrer une méthode de fonctionnement advenant une élection mettant en candidature plus de candidat que de poste à combler.</i> Si par désistement ou autrement un poste au sein du conseil d'administration devient vacant, les autres membres du conseil d'administration peuvent nommer un autre administrateur, choisi parmi les membres en règle (ayant droit de vote). La personne ainsi nommée assumera les mêmes devoirs, aura les mêmes droits et privilèges que son prédécesseur et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. Les postes 1 3 5 7 seront en élection les années impairs et les poste 2 4 6 seront en élection les années pairs. 4.1 Composition Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres élus par l'assemblée. Les administrateurs sont élus sans fonction spécifique. Les rôles sont attribués par le conseil après l'élection.



La durée du mandat est de 2 ans.

(on a déjà dans nos règlements que les postes 1-3-5-7 sont en élections les années impairs et 2-4-6 les années pairs)

4.2 Mise en candidature

Le président d'élection ouvre les candidatures lors de l'assemblée.

Toute personne éligible peut être mise en candidature et doit accepter celle-ci.

4.3 Élection

- Si le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, les candidats sont élus par acclamation.

- Si le nombre de candidats est supérieur, un vote secret est tenu.

Chaque membre vote pour le nombre de postes à combler.

Les candidats ayant obtenu le plus de votes sont élus.

4.4 Égalité

En cas d'égalité pour le dernier poste, un nouveau vote est tenu entre les candidats concernés.

4.5 Postes vacants

Les postes non comblés peuvent être pourvus par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle

4.6 Entrée en fonction

Les administrateurs entrent en fonction à la fin de l'assemblée générale annuelle

La proposition de règlement est proposée par : Lisa Borrega et secondé par : France Charrette.

Adopté à l'unanimité

6. Plan d'action et Bilan annuel

a) Bilan 2025

[Bilan 2025 – APLW](#)

Le président informe l'assemblée que le bilan est disponible sur notre site web.

Il fait un résumé des points importants de 2025 :

- *158 adhésions (représentant 95%)*
- *236 adhérents à l'infolettre*
- *328 membres facebook*
- *6 lectures de transparences pour le RSVL*
- *2 périodes d'analyse en laboratoire sur 3 sites différents, Cote A excellent*
- *Création du comité RRVUB pour la réglementation du Lac*
- *Cré Laurentides : inventaires des plantes aquatique / aucune plante envahissante, mesures du périphyton sur 11 sites*

 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC WENTWORTH ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF WENTWORTH LAKE	PV- AGA- 27 juin 2026
	Heure : 10h00
	Endroit : Plage de l'APLW

	➤ <i>Mise à jour du registre des embarcation : 36 vignettes en 2025 (total 661 émises)</i> ➤ <i>Maintien du registre des plaintes et suivis : 23 plaintes consignées et traitées (14 pour des problèmes reliés à la location court terme, 4 en lien avec la navigation, 1 pêche, 1 réglementation municipale, 1 objection à une demande de dérogation)</i> ➤ <i>Réflexion sur l'ensemencement du Lac via un comité</i>
	b) Plan d'action 2026 Plan d'action APLW – APLW <i>Le président informe l'assemblée que le bilan est disponible sur notre site web. Il fait un résumé des points importants de 2025 :</i> ➤ <i>Le plan a été reconduit dans son ensemble :</i> ➤ <i>Poursuivre la campagne annuelle d'adhésion</i> ➤ <i>Tenir les membres informés du suivi des activités et de nos actions (site web, infolettre et facebook)</i> ➤ <i>Maintenir les actions pour assurer la protection du Lac et la sécurité des usagers (échantillonnages RSVL, analyses ponctuelles, respect de la réglementation et du code d'éthique)</i> ➤ <i>Poursuivre la mise à jour et le maintien des registres (vignettes, plaintes, suivis)</i> ➤ <i>Poursuivre la démarche RRVUB</i> ➤ <i>Collaborer au programme de soutien des lacs avec CRÉ des Laurentides</i>

7.	Bilan financier 2025
	a) Présentation du bilan 2025 par Jean-Pierre Durand <i>Notre trésorier présente les grandes lignes des revenus et dépenses de 2025 Nous terminons l'année avec un montant en banque de 13952\$ et un total des actifs incluant le terrain de la plage) de 46152\$</i> <i>Proposé par : Chantal Lachapelle et secondé par : Rob Brouwer, le bilan 2025 est adopté à l'unanimité</i>
	b) Demandes de subventions <i>En 2025, nous avons reçu les subventions suivantes : Fédéral 300\$</i> <i>Provincial 800\$ Excavations Gagné : 200\$</i> <i>Les demandes sont transmises pour 2026</i>

8.	Environnement et plage
	a) Mesures de la transparence de l'eau du lac (responsable Michel Grégoire) <i>Michel donne les informations sur les différentes lectures effectués</i> <i>3 stations de prise de mesures sur le lac : Variante de 5,9 à 6,5</i> <i>Les données sont disponibles sur le site web</i>



	b) Suivi du périphyton (responsable Laurier Bourgon) <i>Laurier donne les informations sur les mesures prises Elles sont effectuées sur 11 sites sur le plan d'eau. En 2025 elles ont été faites avec le soutien de Mya du CRE Laurentides. Nous avons les données sur plusieurs années, malheureusement le RSVL n'ont pas les ressources pour nous fournir une analyse détaillée.</i>
	c) Analyse en Laboratoire (responsable Richard Wragg) <i>Richard se charge de faire les prélèvements et les faits analyser en laboratoire. En 2025 toutes les analyses ont révélé une cote A Excellent pour la baignade. Cette année les prochaines analyses se feront sur 4 sites (les 3 baies et à la plage).</i>
	d) Entretien (responsable André Allard) <i>Le président souligne l'excellent travail fait par André.</i>
	e) CRE Laurentides • Présentation Jeanne Lapierre St-Michel <i>Jeanne est la ressource du CRE Laurentides embauchée par la municipalité pour la saison estivale 2026. Elle est biologiste de formation, Elle donne quelques informations sur les enjeux des plans d'eau. L'eutrophisation et les plantes envahissantes sont les 2 prioritaires pour conserver la qualité d'un plan d'eau. Il faut donc être vigilant et bien observé. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/environnement/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/cle-identification-plantes-aquatiques-plantes-similaires.pdf</i> <i>Si nous avons des doutes, nous pouvons transmettre des photos à l'organisme sentinelle afin de confirmer la sorte de plante. https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm</i> <i>Pour l'eutrophisation, il faut porter une attention à nos bandes riveraines. https://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2024/05/1-capsule_BR-francais-mod2024.pdf</i> <i>Jeanne assistera Laurier pour les lectures de périphyton sur notre plan d'eau.</i> • Lectures verticales (responsable Michel Gregoire) <i>Cette année nous faisons partie des lacs priorisé pour la lecture verticale avec une ressource de CRE Laurentides. Les mesures seront effectuées à 3 reprises au cours de la saison au point central du Lac, l'endroit le plus profond. Il s'agit de mesurer la température, l'oxygène dissous et la conductivité à chaque mètre de profondeur. Les premières lectures ont été faites et se sont avérées normales.</i>

 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC WENTWORTH ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF WENTWORTH LAKE	PV- AGA- 27 juin 2026
	Heure : 10h00
	Endroit : Plage de l'APLW

9.	Navigation a) Code d'éthique Code d'Éthique APLW – APLW <i>Toujours disponible sur notre site WEB, notre président dit avoir reçu de bons commentaires au sujet du respect des consignes, et encourage tous les usagers à poursuivre en ce sens.</i> b) Plan d'eau Notre Plan d'eau – APLW <i>Cette année nous ajouterons une bouée de navigation dans la baie des pruches pour délimiter la zone de navigation.</i>
10.	RRVUB - Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments Un comité est formé de : Julie Gouin, Carl Ebacher, Michel Grégoire et Linda Ouimet est en place pour la démarche de RRVUB (Règlement sur les Restictions Visant l'Utilisation des Bâtiments (embarcations)) <i>Le président félicite le comité pour le travail effectué et la prise en charge de ce dossier.</i> a) Résultats sondage auprès des membres https://aplw.ca/rrvub-resultats-sommaires-du-sondage/ <i>Le résumé des résultats du sondage est donné à l'assemblée</i> ➤ Taux de réponse 64% (soit 128 personnes) ➤ Restriction 1 : Moteur Max 200hp : 91 % en accord <i>Un membre demande des explications sur la décision du 200HP et qu'advientra t'il pour ceux qui ont des bateaux dépassant cette limite avant que le règlement entre en vigueur. Linda informe l'assemblée que plusieurs discussions on t eu lieu sur le sujet, et que pour la grandeur de notre plan d'eau et les activités que nous voulons permettre la décision s'est arrêté sur 200 hp et 91 % des 128 répondants ont manifesté leur accord. Malheureusement le règlement fédéral ne donne pas de droits acquis. Lors de l'entrée en vigueur de la réglementation les embarcations de plus de 200hp ne seront plus admises sur le plan d'eau.</i> ➤ Restriction 2 : Vitesse max. 70 à l'intérieur de la zone (entre 10h et 20h) sinon 10 km, 10km à l'extérieur de la zone, 5km ds les eaux peu profondes (1m) ➤ Restriction 3 : Activités de remorquage entre 10h et 20h dans la zone prévue : 92 % en accord ➤ Restriction 4: produire un sillage destiné à la pratique du surf : 93% en accord ➤ Poursuivre la démarche : 90% en accord b) Résolution du conseil https://aplw.ca/rrvub-resolution-de-la-municipalite/

	PV- AGA- 27 juin 2026
	Heure : 10h00
	Endroit : Plage de l'APLW

	<i>La 1ere résolution d'appui au projet a été entérinée le 18 mars 2026</i> c) Rédaction du projet https://aplw.ca/resume-des-demarches-rrvub/ <i>Nous sommes à l'étape de rédaction</i> d) Consultation publique à venir <i>Elle sera cédulée en Juillet ou en aout selon les disponibilités de la responsable en environnement et les membres du conseil.</i>
--	--

11.	Activités à venir
	a) Le Beach Party le 25 Juillet 2026 <i>Selon la même formule que l'année dernière, DJ, jeux, prix de présence, slush, popcorn et hot-dog.</i>
	b) Ensemencement de truites 11 octobre 2025 <i>1000 truites serontensemencées</i>

12.	Varia :
	a) Suivi vignettes pour les embarcations <i>Une entente a été signée avec la municipalité pour 2026 afin que nous conservions la gestion de nos vignettes selon la réglementation en vigueur.</i>
	b) Plainte et suivis • Terrain humide ch. Rozon <i>Des représentations ont été faites auprès du conseil municipal concernant la demande de dérogation. Cette dernière a été refusée au demandeur</i> • Problématique chalet en location rue de la presqu'île <i>Nous avons eu une rencontre avec la municipalité, l'inspecteur Andrée Bernath est assigné à ce dossier. Toutes plaintes non urgentes peut lui être transmise directement inspecteur1@wentworth-nord.ca</i> <i>Pour intervention : constable spécial : constable@wentworth-nord.ca 514-858-4496 ou SQ (ils sont avisés d'intervenir à cet adresse)</i> • Terres Bellini demande de changement de zonage ➤ <i>Suite aux 2 consultations publiques, le règlement prévoit le changement de zonage pour les zones AF08 et AF10, AF09 a été retiré du règlement.</i> ➤ <i>L'avis public pour la demande d'ouverture d'un registre est en vigueur jusqu'au 30 juin.</i> ➤ <i>Nous avons rencontré le gestionnaire et représentants de la famille Bellini le 26 juin. Entente sur différents points : Information sur les phases de travaux, dates des transports (qui peuvent varier selon la température) escorte des camions à la sortie du domaine jusqu'à la principale, ils feront tout leur possible pour faire aussi l'escorte lors de l'entrée sur Lobel vers le domaine, (plus difficile à gérer surtout le 2^e voyage, mais feront les efforts pour le faire le plus possible).</i>



- *Ils sont ouverts pour évaluer une collaboration à la réfection du chemin (courbe en S). Un projet sera soumis impliquant la famille Bellini, le propriétaire du terrain et la municipalité.*

13.	Élections des membres du Conseil d'Administration <i>Le président remercie l'ensemble du conseil d'administration pour le travail effectué.</i>
	a) Membres de l'exécutif en place 1.Président : Richard Wragg 2.V-Président : André Allard 3.Trésorier : Jean-Pierre Durand 4.Secrétaire : Linda Ouimet 5.Directeur : Alain Renaud 6.Directeur : Michel Grégoire 7.Directeur : Laurier Bourgon
	b) Mise en candidature pour la prochaine année <i>Les postes en élection sont : 2-4-6</i> <i>André, Linda et Michel ont manifesté leur intérêt à poursuivre pour un autre mandat</i> <i>Le président demande s'il y a d'autres personnes qui désirent présenter une candidature, aucune candidature additionnelle.</i> <i>Pierre Caron propose que le mandat des 3 membres soient renouvelé. Chantale Charron (Lobel) seconde.</i> <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>
14.	Fermeture de l'assemblée <i>Le président demande la fermeture de l'assemblée.</i> <i>Proposée par Linda Morin et secondé par Laurier Bourgon</i>